

SAINT-CYR-LE-CHATOUX VIE SCOLAIRE

Images pornos sur un site éducatif : l'instituteur lavé de tout soupçon

Une enquête avait été ouverte, mi-avril, après qu'une page interdite aux moins de 18 ans est apparue, via un site internet éducatif, dont l'instituteur de l'école du village, est l'administrateur. Ce vendredi matin, le procureur de la République a classé l'affaire sans suite. L'instituteur est mis hors de cause.

« L'inspecteur d'académie a été prévenu par le procureur de la République que l'affaire était close et que l'instituteur avait été mis hors de cause », rapporte Pascal Brissaud, l'inspecteur de l'Éducation nationale de la circonscription, ce vendredi.

L'instituteur devrait réintégrer sa classe

Le 14 avril dernier, à son domicile, un enfant et sa maman naviguent sur le site internet - dont l'administrateur est l'instituteur du village. C'est alors qu'une page interdite aux moins de 18 ans a été découverte. Alertée le soir même, l'inspection d'académie avait alors porté plainte contre X et saisi le procureur de la République qui avait ouvert une enquête pour « diffusion d'images à caractère pornographique à destination de mineurs », le vendredi 15 avril. L'instituteur a ensuite été entendu par les services de gendarmerie au titre de témoin le 25 avril.

Ce vendredi 29 avril, le procureur de la



■ Les parents n'avaient pas encore eu d'informations sur l'issue de l'enquête, ce vendredi, à la sortie de l'école. De son côté, le maire Jean-Pierre Dumontet confiait : « Je me réjouis de cette issue ». Photo DR

République Grégoire Dulin a classé l'affaire « sans suite » : « Le nom de domaine qui hébergeait un lien qui ciblait une première page [NDLR sur les dauphins] a été repris par un site de rencontres pour adultes en décembre 2015. L'instituteur ne s'était pas rendu compte que la destination de ce lien avait changé ; c'est grâce à l'intervention d'une maman que cela a été découvert. Dès qu'il a été au courant, le lendemain, l'instituteur a supprimé le lien. Les conclusions de l'enquête sont qu'il n'y a pas d'élément intentionnel de sa part. Il n'y aura donc pas de poursuites pénales ». Maître Stephen Duval, avocat de Philippe Ruelen, l'instituteur et administrateur du site, poursuit : « Le

parquet a classé extrêmement rapidement cette affaire sans suite en l'absence d'infraction de mon client. Il n'y a eu aucun manquement professionnel de sa part ; il n'avait strictement rien à voir dans cette affaire. Ça a été très violent pour lui. Les autorités ont réagi rapidement et ont fait leur travail avec le plus grand sérieux. Philippe Ruelen n'a jamais été mis en cause dans ce dossier ; il a simplement apporté des éléments de nature technique qui ont révélé ce parasitage ». « Nous nous réjouissons de l'issue de ce dossier, explique Sébastien Agusti, représentant Sud Éducation Rhône. Si sa suspension était nécessaire pour le bien de l'enquête, Philippe Ruelen a subi un préjudice moral cer-

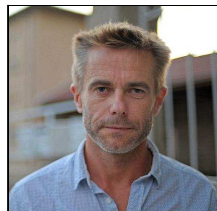
tain. »
« Nous souhaitons que l'instituteur reprenne ses fonctions, et ce le plus rapidement possible. Nous allons préparer cette reprise et l'accompagner. Les choses vont reprendre leur cours pour l'instituteur et pour l'école », insiste Pascal Brissaud.
« Pour l'instant, ce que je peux dire, c'est que lundi prochain, les enfants retrouveront la remplaçante qui avait été installée lundi 25 avril [NDLR : l'instituteur avait été suspendu 4 mois à titre conservatoire, pour que l'enquête puisse être diligentée]. D'autant plus que la semaine qui arrive sera de courte durée avec le pont », conclut Pascal Brissaud.
Une enquête de Dorothee Robine

« Certains ont mis en cause mon intégrité et mon honnêteté »

« Tout ça s'est passé pendant la première semaine des vacances scolaires. Je préparais une conférence que je tenais le vendredi 15 avril, lorsqu'un parent d'élève m'a envoyé un SMS pour que j'aie regardé mes mails professionnels. J'ai trouvé un mail de la maman concernée qui informait les autres parents de la présence d'un lien qui renvoyait sur un site pour adultes. J'ai arrêté ce que je faisais. J'ai vérifié et immédiatement corrigé le lien, puis j'ai cherché à comprendre ce qui avait pu se passer. En tant qu'administrateur du site depuis 2010, je suis toujours à l'affût de liens « morts » ou qui renverraient sur des contenus qui ne correspondent plus. Ces vérifications avaient été faites en novembre 2015 par mon EVS (Emploi de vie scolaire). Finalement, j'ai trouvé les mêmes conclusions que celles trouvées ensuite par les gendarmes qui m'avaient entendu en tant que simple témoin : le nom de domaine a été racheté le 25 décembre 2015, par un site de rencontres pour adultes. »

« Il faut que les familles se protègent en installant un contrôle parental »

« Je tiens à rappeler que cette page internet est apparue au domicile d'une famille, dont l'ordinateur n'est pas protégé. J'insiste ici sur le fait qu'il faut que les familles se protègent en installant un contrôle parental ; c'est de leur responsabilité. À l'école, il n'y a aucun problème car tout est protégé. Mais on n'est pas à l'abri d'un détournement de site. Par ailleurs, je suis extrême-



■ Philippe Ruelen devrait retrouver ses élèves le 9 mai. Photo archives Pierre AUGROS

ment surpris que ni la famille, ni le maire ne m'aient pas prévenu tout de suite en me contactant sur mon mail personnel, que tous les parents ont. »

« Écœuré, dégoûté »

« En fin de journée, toujours le 15 avril, j'ai été contacté par l'inspecteur de l'Éducation nationale, Pascal Brissaud,

qui m'a annoncé que j'étais suspendu pour 4 mois, comme le veut la procédure, et ce, pour me protéger. Il était trop tard pour éviter le scandale. J'étais écœuré, dégoûté. Je suis une victime dans cette affaire. Aujourd'hui, je suis exempté de tout soupçon. Certains ont remis en cause mon intégrité et mon honnêteté, alors que j'œuvre pour les enfants depuis plus de 20 ans. Une réunion sera organisée, probablement le 4 mai, avant mon retour en classe, qui aura lieu le 9 mai ».

Des pratiques pédagogiques inhabituelles

« J'esais que mes pratiques pédagogiques sont inhabituelles ; mais elles sont reconnues par l'administration, appréciées par certaines fa-

milles et enfants. Je prône le multi-âges, ce qui m'avait amené à aller dans cette classe unique de Saint-Cyr-le-Chatoux. L'un des piliers de cette pédagogie, c'est l'utilisation du numérique. J'ai créé Arbustes.net, un outil de communication qui est actuellement utilisé par plus de 70 écoles. Il permet de suivre les activités des enfants et de mettre en relation les familles et l'école, et les écoles entre elles (comme un intranet). Toutes adhèrent au fait que l'on mette en permanence en question le fonctionnement de la classe avec les enfants et les familles. L'idée est que les enfants fassent de plus en plus d'activités dans lesquelles ils ont envie de s'investir et que l'enfant soit de moins en moins dépendant du professeur. »